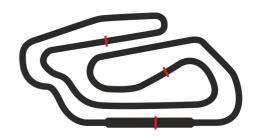


## SOUCY 28 & 29 Mai





## DOCUMENT N° 1

DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS STEWARDS' DECISION				
PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE ENTRANT (NAME):		230002		
NUMERO DE LICENCE / LICENSE NUMBER :		298076		
N°: No.:	PILOTE DRIVER		lipe	
Concerne la partie de l'Épreuve Concerns the part of the event.				
<u>ÉNONCÉ / STATEMENT</u> :				
Annulation des trois meilleurs temps (Article 2.24 des prescriptions générales CIK 2022)				
MOTIF / REASON:				
* Le soussigné reconnait avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Réglementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières). Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de Course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il doit confirmer intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.				
Décision annoncée  Decision announced	Date / Date: 28	/05/2022	Heure / Time: 16:14	
Président du Collège / Chairman of		/ Name	Signature	
Membres du Collège / Members of	the Panel:			
NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT				
	Nom personnel / persona	al name		

NOTIFICATION ALL CONCL	IDDENT CONCEDNÉ /	NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
NOTIFICATION AU CONC	JRRENI CONCERNE	NOTIFICATION TO THE RELEVANT ENTRANT
Je soussigné :		
I undersigned:	Nom personnel / personal na	ame
Représentant du Concurrent : Representing the Entrant:	298082	
	Nom du Concurrent / Entran	t's name
Certifie avoir reçu notification of Certify that I have been notified		des Commissaires Sportifs de l'Épreuve.  by the Stewards of the Meeting.
Date : Heur	e / Time:	Signature :